

**CR du C.A de l'ANAEC du vendredi 13 Septembre 2024
en visioconférence via le logiciel ZOOM, prévu de 9h30 à 12h30 (accueil à partir de 9h15)**

Présents en visio-conférence : Guy-Bernard BUSSON – Jean-Louis CLEME – Jean-Louis FASOLA – Laurence HERLEM – Marie-Christine HORTE – Jean-Didier MAZZUCA – Leila PANELLE – Chrystelle PAVIOT – Nathanaël ROULIN.

Absents excusés : Hervé De CORSON – José HOUYOUX – Brigitte KEIDEL – Lucien LAPLANCHE – Patrice LEJEUNE -

Introduction :

Après information des participants le CA est enregistré, cela afin de faciliter la rédaction du CR. JLF adresse ses remerciements à l'ensemble des participants.

Le CA démarre à 9 h 33.

1-Validation du CR du CA du 14 Juin 2024 : Aucune remarque à faire par l'ensemble des administrateurs donc validation de ce Cr à l'unanimité.

2- Rappel et validation des dates pour l'année 2024-2025 :

11 Octobre 2024 : Formation à Fresnes – A l'heure actuelle 13 inscriptions dont 4 du CA – limité à 20 personnes.

29 Novembre 2024 : formation à BOURG en BRESSE (01) avec la visite du CP en complément – informations complémentaires à venir.

30 Novembre 2024 – CA en présentiel à LYON –

24 Janvier 2025 – CA en distanciel de 9 h 30 à 12 h 30 -

14 Mars 2025 : CA en distanciel de 9 h 30 à 12 h 30 –

4 Avril 2025 : Formation à RENNES – organisation confiée à L. LAPLANCHE et Hervé De COURSON –

5 Avril 2025 : Assemblée Générale 2025 à RENNES également –

13 Juin 2025 – CA en distanciel –

C. PAVIOT se propose pour organiser une formation à MARSEILLE courant juin 2025 à laquelle nous pourrions, pourquoi pas, accoler un CA en présentiel.

3-Les coordinateurs régionaux (CR) : JDM propose de donner une enveloppe financière * à chaque coordinateur régional afin d'organiser des rencontres, des formations dans leurs régions respectives- le rôle du CA, concernant les coordinateurs régionaux, est de les aider, de les accompagner dans leurs activités ; c'est un lien régulier.

A ce sujet, LH rappelle que les CR doivent préparer/présenter, pour fin janvier au plus tard, un rapport d'activité annuel, indispensable pour toute demande de subvention annuelle qui justifie notre activité.

Il est important de bien avoir en tête cette « exigence ». Cela permet de faire les choses tranquillement et sereinement...

*Cette demande financière sera toutefois à justifier par la présentation d'un projet au CA(Bureau) qui validera cette dernière.

2024-09 PV CA ANAEC VISIOCONFÉRENCE 13 Septembre 2024

Concernant les DISP, GBB souligne que les directeurs régionaux ont beaucoup de pouvoirs et prennent de nombreuses initiatives à leur niveau et que l'activité entre les différentes régions est très importante.

4-Le site internet : l'éventuelle transformation de notre site pour une modernisation est un travail d'études, en ce moment par LH et Nathanaël ROULIN. Prendre un prestataire professionnel engendre le prix d'un abonnement annuel d'environ 3 000 €. Actuellement l'abonnement à ASSO WEB coûte 200 € annuellement. Ce nouveau site présenterait trois grandes catégories : Nationale – régionale – et News et un « espace partenaires ». Un fil d'actualité et un index de recherche thématique, permettant d'aller directement sur le sujet demandé, devraient faciliter les recherches.

Ce site, créé en 2014 a eu jusqu'à maintenant 120 000 consultations dont 2200 pour l'année en cours 2024 avec une moyenne de 2 minutes de branchement. Il s'avère utile de le dépoussiérer, de le moderniser, car il est impératif, incontestable, que l'ANAEC ait un site internet.

Un échange s'engage sur l'utilité de refaire ce site entièrement, vu la dépense financière que cela représente ? NR et LH développent les arguments positifs et les retombées que nous aurions à moderniser notre site. Etant donné que le renouvellement de l'abonnement chez ASSOWEB doit avoir lieu en mars 2025, plusieurs propositions seront présentées lors d'un prochain CA afin de prendre une décision définitive.

Les administrateurs remercient LH et NR pour le travail déjà réalisé.

5-Les plaquettes : Pour l'instant, on ne change pas la présentation de la plaquette, nous reverrons le problème après la création du site internet, mais nous en commandons 2500 minimum maintenant.

6-ANAEC INFO : Afin de le faire paraître fin octobre, les articles seront demandés pour le 7 octobre en étant écrits sur Word ou open Office afin que MCH ne soit pas obligée de refaire toute la présentation. Les coordinateurs régionaux, entre autres, seront sollicités par JLC. Le numéro de fin octobre sera tiré sur papier, et envoyé par la poste aux différents adhérents et aux coordinateurs régionaux. Ensuite, le prochain numéro est prévu pour fin janvier-début février 2025.

7-La surpopulation carcérale : JLF, comme d'autres assesseurs sont préoccupés par ce problème, et constatent que nous ne pouvons pas faire grand-chose, à notre niveau, pour améliorer cette situation : que faire ? comment agir ? comment informer les citoyens ?

GBB donne des informations sur le nombre de détenus au 1^{er} Août 2024 : 78 509 détenus pour 61 889 places dans les prisons ; l'administration pénitentiaire n'est pas dimensionnée pour autant de détenus. Les conseils d'évaluation, qui doivent avoir lieu tous les ans dans les établissements pénitentiaires permettent de connaître toutes ces informations. Concernant les commissions de discipline, la surpopulation carcérale se manifeste par des CRI relatant des bagarres entre détenus parce qu'ils ne peuvent plus se supporter, à quatre par cellule. D'autre part, il serait souhaitable que lors d'une commission, le nombre de dossiers examinés soit limité à 8 ou 9.

Le CA prend fin à 12 H 00.

CR Jean-Louis CLEME – Secrétaire ANAEC -